

GE18 – S'approprier la nouvelle démarche qualité et les exigences de certification

OBJECTIF : s'approprier les dispositions nouvelles de la loi Avenir professionnel sur la certification qualité des prestataires de formation et mieux appréhender les différents critères et indicateurs d'appréciation du référentiel national. Se familiariser avec la procédure d'audit.

PUBLIC CIBLE : tous les professionnels de la formation professionnelle souhaitant bénéficier d'une information et d'un accompagnement pour obtenir la nouvelle certification qualité QUALIOPI.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : action pouvant s'organiser sur l'ensemble du Grand Est. Inscriptions auprès du Conseil Régional Grand Est, acheteur et donc financeur de cette prestation de développement de compétences.

PRE-REQUIS : Aucun

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter Telma KHECHA à l'adresse mail suivante : formation@paradoxes-conseil.fr

PROGRAMME : une organisation qui repose sur la méthode pédagogique « AVANT / PENDANT / APRES »

AVANT (1h30) : des ressources à disposition sur un espace dédié pour préparer la journée en présentiel et la rendre plus efficace et opérationnelle.

Une vidéo à visionner :

- Le replay d'un webinar de présentation de la certification Qualiopi, animé par un consultant-formateur expert de la qualité en formation et un auditeur-certificateur accrédité par le COFRAC

PENDANT (1j) : les thématiques abordées sur une journée en distanciel synchrone ou en présentiel, qui alterne apports, échanges de pratiques, mises en situation et productions tutorées

- Les fondamentaux d'une démarche qualité en formation et la certification QUALIOPI : le Référentiel National Qualité (processus de certification, modalités d'audit...) / Le guide de lecture du RNQ (les 7 critères et 32 indicateurs, les problématiques récurrentes dans l'audit de certification initiale, la notion d'indicateur commun et spécifique, les non-conformités majeures et mineures...) / Les concepts clés autour des prestations d'actions concourant au développement de compétences (apports sur la nouvelle définition de l'action de formation et sur les enjeux de la certification des compétences).

- Apports méthodologiques sur la démarche à mettre en œuvre pour se faire certifier : les preuves les plus importantes à fournir au certificateur / les offres des certificateurs en cours d'accréditation COFRAC.

L'Europe s'invente chez nous

- Echanges de pratiques avec un auditeur référencé par un certificateur accrédité par le COFRAC : le déroulé d'un audit (sur site et à distance, les étapes, les modalités d'audit possibles, l'impact de la certification sur une organisation multi-sites) / Se préparer aux différents audits de certification (initial, surveillance, renouvellement) : la posture à adopter, comment bien préparer l'arrivée de l'auditeur avec les équipes et notamment les conditions matérielles, ce que ou ne peut pas demander un auditeur.

APRES : une plateforme collaborative pour garder le lien après la formation

- Echange et partage entre pairs et avec l'intervenant
- Ressources en ligne pour approfondir : textes de lois, documents de référence, trames de documents, supports de formation.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Evaluation des connaissances (quiz digitaux, mises en situation, productions tutorées)
- Evaluation de la réaction / satisfaction des participants, à travers un questionnaire dématérialisé, envoyé par mail à l'issue de la formation
- Certificat de réalisation individuel

INTERVENANTS : un membre de l'équipe de **PARADOXES - CONSEIL** (cabinet spécialisé dans le développement de la performance des acteurs de la formation et dans l'accompagnement de démarches et processus qualité).